

# DOMAINE PLOMB - Sans Mention (Initiale)

TARIF PUBLIC : 750,00 € COUT HORAIRE : 35,71 € DUREE : 3 jours soit 21 heures

## OBJECTIF PEDAGOGIQUE

Maîtriser les modalités de réalisation des missions de repérage des revêtements contenant du plomb, d'évaluation de leur état de conservation et des protocoles d'intervention lors du repérage ; Maîtriser les méthodes de mesurage ; Maîtriser le protocole décrit par l'arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb ; Maîtriser l'identification et la caractérisation des critères de dégradation du bâti, qui font partie intégrante de l'établissement d'un constat de risque d'exposition au plomb ; Savoir faire une analyse de risque lié à l'exercice de son activité ; Savoir élaborer un rapport détaillé, élaborer des croquis, formuler et rédiger des conclusions ; Savoir rédiger des rapports en langue française qui constituent la matérialisation des contrôles effectués.

## CONTENU DU PROGRAMME

Conforme à l'arrêté du 24 décembre 2021 dans le domaine Plomb sans mention : Les différentes structures, les principaux systèmes constructifs, la terminologie technique tout corps d'état et la terminologie juridique du bâtiment ; L'historique de l'utilisation du plomb et de ses composés dans les bâtiments d'habitation, des techniques d'utilisation du plomb, et notamment dans les peintures ; L'historique de la réglementation de l'utilisation et de l'interdiction de certains des composés du plomb dans les peintures ; Les composés du matériau plomb contenu dans les peintures ; Le risque sanitaire lié à une exposition au plomb : connaissance des situations et compréhension des mécanismes exposant des personnes au plomb dans l'habitation, et notamment des enfants ; conséquences sur la santé de l'exposition au plomb ; Les dispositifs législatifs et réglementaires actuels relatifs à la protection de la population contre les risques liés à une exposition au plomb dans les immeubles bâtis, à la protection des travailleurs et à l'élimination des déchets contenant du plomb, Le rôle, les obligations et les responsabilités des différents intervenants dans la prévention des risques liés au plomb dans les bâtiments d'habitation ; Les normes et les méthodes de repérage, des revêtements contenant du plomb, d'évaluation de leur état de conservation, les méthodes de prélèvement et les principes et méthodes d'analyse chimique ; L'identification et la caractérisation des critères de dégradation du bâti, qui font partie intégrante de l'établissement d'un constat de risque d'exposition au plomb.

## NATURE DE L'ACTION

Action de formation permettant de favoriser le développement des compétences des travailleurs

## NOMBRE DE PARTICIPANTS

Nombre de participants maximum : 15

## PUBLIC VISE

Toute personne qui souhaite s'orienter vers le métier de diagnostiqueur immobilier en indépendant ou salarié.

## PRE-REQUIS

Aucun

## MODALITES D EVALUATION

Examen de type questionnaire à choix multiple

## MOYENS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUES

En présentiel : Support digital au stagiaire, présentation sur vidéoprojecteur, exposés, cas pratique...

En distanciel : Support digital remis au stagiaire, présentation via logiciel Teams, exposés, cas pratique...

Matériel requis pour formations en distanciel :

- Ordinateur (type PC ou tablette), connexion internet, caméra et microphone

## MODALITES PEDAGOGIQUES

En présentiel ou en Formation à Distance Synchrones

Délai d'accès estimé : 30 jours

## HORAIRES

Matin : 9h00 - 12h30 / Après-midi : 13h30 - 17h00 (en E-learning horaires à discrétion du stagiaire)

## ANIMATEUR NOM ET QUALITE DES FORMATEURS

Formateurs salariés ASE FORMATION et/ou formateurs partenaires.

## FORMALISATION

Attestation de formation avec succès

## ACCESSIBILITE HANDICAPES

Présentiel : ADAP déposé et validé, Registre d'accessibilité consultable  
FOAD : Les formations Ouvertes à Distance peuvent être suivies par un public disposant d'un handicap physique (hors handicap visuel ou auditif) à l'aide d'un terminal type ordinateur fixe / portable ou une tablette tactile. Un système audio type enceintes est nécessaire pour suivre la formation. Plus d'infos sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits> ou sur [www.agefiph.fr](http://www.agefiph.fr)

## SATISFACTION

Taux de satisfaction :

 93 %

Taux de réponse : 68% (64 participants ont répondu / 30 n'ont pas répondu)